

# MENTIONS LEGALES

## Informations générales

---

Le site « <https://portail-aide-industrie-futur.asp-public.fr> » est édité et hébergé par :

Agence de services et de paiement  
2 rue du Maupas  
87040 Limoges Cedex 01  
Tél: 05.55.12.00.00

SIRET N° 13000637200010  
APE 8413Zf

Directeur de la publication : Stéphane LE MOING

Rédacteur en chef : Philippe NAULEAU

Administrateur : Mathieu SOUMY

Le contenu de cette application est en conformité avec la loi.

## Traçabilité et profilage

---

### Cookies

Le portail « <https://portail-aide-industrie-futur.asp-public.fr> » utilise un dispositif qui permet de reconnaître un usager lors de ses différentes connexions. Vous pouvez vous opposer à l'enregistrement des cookies en configurant votre navigateur à cette fin.

### Logs de connexion

Des informations sont extraites pour la gestion : l'origine géographique des requêtes, la date et l'heure de la connexion.

Ces données de connexion sont conservées sur le serveur d'administration du site aux fins de protection contre les intrusions et de preuve si nécessaire, et permettent des extractions statistiques destinées au service responsable de la communication aux fins de gestion du site. Ces données sont conservées pendant 6 mois.

## Copyright

---

Droit d'auteur et reprise du contenu mis en ligne.

L'ensemble des contenus présents dans les pages du site « <https://portail-aide-industrie-futur.asp-public.fr> » sont la propriété exclusive de l'Agence de services et de paiement (ASP), et sont protégés par la législation française sur les droits d'auteur.

La reproduction de tout ou partie de ce site sur quelque support que ce soit (y compris les documents téléchargeables, les photographies ou iconographies), ainsi que toute utilisation du contenu du site autre que la consultation individuelle et privée sont formellement interdites, sauf autorisation expresse de l'ASP.

Tout site public ou privé est autorisé à établir, sous réserve de déclaration préalable, un lien hypertexte vers des pages du site « <https://portail-aide-industrie-futur.asp-public.fr> ». Cette déclaration est à adresser par courrier sur papier à en-tête de la société ou de l'organisme à l'ASP.

Toute reprise, dans les codes sources d'une page ou d'une fonctionnalité, d'une marque, dénomination sociale, enseigne, ou plus généralement d'un signe distinctif figurant sur le présent site est une contrefaçon qui pourra donner lieu à des poursuites judiciaires".

### **1. Finalités du traitement**

L'Agence de services et de paiement (ASP) traite des données à caractère personnel pour le compte du Ministère de l'économie, des finances et de la relance et la Direction Générale des Entreprises dans le cadre du dispositif des aides en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur des PME et ETI industrielles.

### **2. Base légale**

Le traitement repose sur l'article 6.1 points c) et e) du RGPD (Règlement général européen sur la protection des données).

En effet, il est nécessaire:

- ✓ à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie l'ASP,
- ✓ au respect des obligations légales fixées par la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020,
- ✓ au respect des obligations légales auxquelles l'ASP est soumise (comptabilité publique).

### **3. Catégories de données traitées**

Toute donnée utile présente dans les pièces justificatives au vu des finalités prévues du dispositif.

### **4. Caractère obligatoire du recueil des données**

Afin d'assurer le traitement de la demande, le recueil des données est obligatoire.

### **5. Destinataires des données**

En fonction de leurs besoins, sont destinataires de tout ou partie des données :

- ✓ les agents habilités de l'ASP dans le cadre de leurs attributions.

### **6. Transferts des données hors UE**

Aucun transfert de données hors de l'Union Européenne n'est réalisé.

### **7. Durée de conservation**

L'ASP traite et conserve les données à caractère personnel dans un environnement sécurisé pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et en respect des durées minimales fixées par le droit français.

### **8. Droits des personnes**

Conformément au RGPD et à la loi « informatique et libertés », les personnes concernées peuvent exercer à l'égard des traitements fondés sur la mission d'intérêt public, les droits d'accès, de rectification, à l'effacement, de limitation y compris le droit d'opposition, en s'adressant au Délégué à la protection des données de l'ASP :

par courrier à l'adresse suivante :

Agence de Services et de Paiement  
Direction générale / MGSSI  
Délégué à la protection des données  
2, rue du Maupas  
87040 Limoges Cedex 01

par courriel à : [protectiondesdonnees@asp-public.fr](mailto:protectiondesdonnees@asp-public.fr)

Afin de pouvoir traiter les demandes d'exercice de droits, les personnes doivent justifier de leur identité par tout moyen. En cas de doute, l'ASP peut exiger la communication d'informations supplémentaires, notamment la copie d'un titre d'identité.

Si les personnes estiment, après avoir contacté l'ASP, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Conformément à l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre autorités administratives, le portail <https://portail-aide-industrie-futur.asp-public.fr> va faire l'objet d'une demande de décision d'homologation de télé-service au Référentiel Général de Sécurité (RGS). La décision d'homologation est consultable en suivant ce lien.

### Avertissement

---

L'ASP se réserve le droit de corriger ou modifier le contenu du site à tout moment sans avertissement préalable. Malgré tous les soins apportés à la réalisation de ce site et à son actualisation régulière, des erreurs peuvent s'être glissées dans les informations présentées. Les internautes sont invités à procéder à toutes vérifications utiles.

### Documents de référence

---

- ✓ Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique
- ✓ Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988. relative à la fraude informatique (dite "loi Godfrain")
- ✓ Règlement général européen sur la protection des données n°2016/679
- ✓ Loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
- ✓ Loi modifiée n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique (dite « loi Lemaire »).